

Vade Mecum

Salle communale à Hèze



Avenue Félix Lacourt 174 1390 Grez Doiceau

Règlement d'ordre intérieur

Je souhaite louer la salle à Hèze

Pour pouvoir bénéficier de la salle communale à Hèze, il faut introduire une demande d'occupation auprès du gestionnaire communal tel que décrit dans le règlement général de location de salles.

Le non-respect du règlement ou tout manquement répétitif constaté par le gestionnaire communal entraînera une suspension d'occupation de 3 ans pour toute salle communale.

Comment disposer de la clé ?

Lors d'activités diverses, après avoir obtenu l'accord de l'administration communale pour l'occupation de la salle, vous devez prendre contact à l'avance avec le gestionnaire communal bénévole Mr De Cocqueau au 0486/724905 ou Madame Detienne 0475/355312 pour la remise des clés.

1. La Salle

Superficie

- 16,50 m x 8 m ($\pm$ 144 m²)
- 14,50 m jusqu'au bar

Capacité

- 120 personnes (tables et chaises)
- 120 personnes chaises



2. Mobilier

- 23 tables pliantes (80x160)
- 120 chaises

Rangement du mobilier

- A la fin de chaque occupation le mobilier doit être rangé dans le coin de la pièce à gauche de l'entrée. (Photo ci-dessous)

13 chaises par rack

13 tables par rack



Les tentures doivent être fermées après chaque occupation !

3. Bar et cuisine

Equipements

- | | | |
|------------------|------------|----------------------|
| - 1 double évier | - 1 four | - 1 taque électrique |
| - 1 micro-ondes | - 2 frigos | - Vaisselle |



Les portes du frigo doivent être laissées ouvertes à la fin de l'occupation !

4. Le chauffage

Pour allumer le chauffage seul le thermostat qui se trouve dans la salle doit être utilisé. **Ne pas toucher à la chaudière !**

Des lattes en bois sont prévues le long des murs afin d'y insérer des clous ou des punaises.

Ne rien visser ou punaiser dans les murs.



5. Nettoyage et poubelles

A défaut d'un nettoyage et d'une remise en ordre correcte et complète le montant de 308€ sera réclamé ! Le nettoyage doit être effectué par le preneur à la fin de chaque occupation (vider toutes les poubelles, nettoyer à l'eau la salle, les WC, nettoyage du frigo si nécessaire et de la cour si elle est utilisée) **Toutes les poubelles doivent être vidées et les sacs emportés par le preneur à la fin de l'occupation.**

6. Tableau électrique (situé dans l'armoire de la cuisine près de la fenêtre)

Le courant doit être coupé à la fin de chaque occupation en actionnant **uniquement l'interrupteur général (interrupteur noir)**

